



# Club Subaquatique de la Côte d'Emeraude

## Centre BLEU EMERAUDE – Terre Plein du NAYE

### 35400 SAINT-MALO

N° affiliation F.F.E.S.S.M. : 03.35.0037  
N° agrément Jeunesse et Sport : 7535 S 035

✉ csce.stmalo@gmail.com  
http://csce-stmalo.fr

#### Participation financière des adhérents aux différentes formations proposées par le CSCE Décidée en Comité Directeur du 1<sup>er</sup> décembre 2017 :

Pour les formations proposées par le CSCE, la participation financière des adhérents est de :

- Formation nitrox de base : 80 € comprenant deux plongées, les cours théoriques, le prêt du matériel, le gonflage spécifique et la carte fédérale.
- Formation nitrox confirmé : 140 € comprenant quatre plongées, les cours théoriques, le prêt du matériel, le gonflage spécifique, la location éventuelle de poney et la carte fédérale.
- Pour une formation nitrox complète, la participation est de 180 €.
- Formation RIFAP, RIFAA, RIFA HSA, RIFA PSM, etc. : 60 € comprenant une sortie mer, l'utilisation de la fosse, les cours théoriques en salle et la carte fédérale. Attention : le passage de plusieurs RIFA entraîne l'édition de plusieurs cartes par la fédération qui seront facturées aux stagiaires (actuellement le prix de la carte fédérale est de 12€).  
Ex : RIFA A + RIFA PSM + RIFA HSA → la participation sera de 60 + 12 + 12 soit 84 €
- Formation PSC 1 : 45 € comprenant les cours théoriques, les exercices pratiques et le brevet.
- Formation Niveau 1 : 100 € comprenant quatre plongées techniques, les cours théoriques, les exercices pratiques en fosse et en piscine le gonflage et la carte fédérale
- Formation Niveau 2 : 140 € comprenant dix plongées techniques en mer, le prêt du matériel, le gonflage, les cours théoriques, les exercices pratiques en piscine puis en fosse et la carte fédérale.
- En ce qui concerne les licenciés FFESSM la participation financière à la plongée est de :
  - 16€ pour les adhérents du CSCE
  - 22€ pour les licenciés d'Ille & Vilaine
  - 25€ pour les autres licenciés hors Ille & Vilaine
- Une carte de 10 plongées : 160 € : uniquement réservée aux adhérents du CSCE, le remplissage de la carte donne droit à une 11<sup>ème</sup> plongée gratuite. Elle est valable DEUX ans.
- La carte de matériel (5 € / matériel) : 50 € attention → c'est une carte de dépannage dont le coût est la participation spécifique à l'amortissement du à un usage non prévu et aléatoire du matériel : seul les blocs, les stabs et les détendeurs sont concernés dans la mesure de la disponibilité du matériel.
- Formation Niveau 3 : 200 € comprenant les plongées techniques en mer profondes et/ou lointaines sur la Calypso 3, le gonflage, les cours théoriques, les exercices pratiques en piscine, en fosse et la carte fédérale. La participation ne comprend pas les plongées techniques à la carrière de Fougères (**Attention** : pour pouvoir suivre cette formation, il faut être déjà avoir le RIFAP.) Un complément de participation peut être demandé en fin de formation en fonction des frais supplémentaires engagés par le club au décours de ladite formation.

Afin d'éviter tous litiges, toutes les formations proposées par le CSCE ont une durée limitée et sont prévues sur une saison. Elles sont sensées se terminer fin juin sauf exception.

Pour information, nos formations sont assurées par des bénévoles. La contribution permet de couvrir les frais inhérents à ces formations (gasoil, intendance, participation à la location des salles, location de la piscine, etc.).

Pour le Comité Directeur

La Présidente du CSCE  
Catherine LEFEUVRE

La Secrétaire du CSCE  
Anne BERTIAUX

**CLUB SUBAQUATIQUE  
DE LA CÔTE D'EMERAUDE**

Centre Bleu Emeraude  
Terre Plein du Naye  
35400 SAINT-MALO

Tél. : 02 99 82 60 73 Club n° 0335037